

Légation

Paris le 21 Mars 1871 matin

SUISSE.

N° 542

Monsieur le Président

Les communications recommencent à être peu sûres et je profite donc de part d'un de nos compatriotes pour vous transmettre un court rapport complémentaire sur la situation.

Les événements dont Paris vient d'être le théâtre sont généralement attribués à deux causes 1° l'idée qui s'est emparée de la population ~~trouffes~~ qu'elle a été trahie par le gouvernement & par les officiers supérieurs pendant et depuis le siège. 2° l'appréhension d'une réaction monarchique de la part de l'Assemblée nationale et de M Thiers, chef du pouvoir exécutif. —

C'est de cette manière seulement qu'on peut s'expliquer l'absence de résistance de la part de la plupart des habitants de Paris.

La journée d'hier a été calme, en apparence du moins. — Dans un certain nombre de proclamations, le "Comité directeur ou central de la garde nationale" annonce

# d'une très grande partie

Monsieur

Monsieur le Président de la Confédération Suisse  
à Berne.



2  
 que les services ministériels sont réorganisés, et cherche à  
 faire passer le public sur ses intentions. Il déclare n'avoir  
 point participé au meurtre de Clément Thomas et de  
 Ledoucq, sans trouver cependant un mot de blâme  
 contre les auteurs de ces crimes. - Enfin il a fait brûler  
 tous les dossiers de la Préfecture de Police pour faire dis-  
 paraître toutes les traces des antécédents de certains d'entre  
 ses membres.

Peu à peu cependant, certains symptômes plus  
 rassurants se font jour.

Tous les Maires de Paris viennent de déclarer  
 qu'ils ne reconnaissent d'autre gouvernement régulier que  
 l'Assemblée nationale, et qu'ils n'auraient aucune relation  
 quelconque avec le "Comité central".

En outre, les députés de Paris, <sup>parge</sup> sans aucune excep-  
 tion, ont, sur la proposition de Louis Blanc, dans une réunion  
 tenue hier, été d'accord sur ce point qu'il fallait à tout prix  
 "conservier le gouvernement à la tête duquel se trouve  
 M. Thiers".

Enfin, quelques chefs de bataillon de la garde nationale,  
 malheureusement moins nombreux qu'on ne pourrait le croire

ont déclaré qu'ils refuseraient d'obéir aux ordres du  
"Comité central".

D'autre part les nouvelles de Versailles paraissent satisfaisantes. La crainte de voir l'Assemblée nationale émigrer à Orléans ou à Tours a disparu pour le moment. M<sup>r</sup> Washburne que j'ai vu hier soir et qui arrivait de Versailles, annonce que l'Assemblée est unanime pour soutenir le gouvernement de M<sup>r</sup> Thiers, que celui-ci dispose de forces militaires assez considérables et qu'il peut compter à peu près sûrement sur leur concours.

Dans cet état de choses, j'espère qu'il me sera possible de ne pas m'éloigner définitivement de Paris. Mon intention serait de prendre seulement un pied-à-terre à Versailles, et de n'y séjourner que pour les besoins du service. Toute la Chancellerie de la Légation, ainsi que ma famille, resteraient à Paris, où je pourrais, j'espère, passer la majeure partie de mon temps.

J'irai demain à Versailles voir M<sup>r</sup> Jules Favre et peut-être M<sup>r</sup> Thiers<sup>#</sup>, sur les deux questions de la Savoie et de l'Alsace. Je pourrai me rendre compte par moi-même de la situation et j'y profiterai de cette occasion pour  
# pour chercher, ce qui est presque sûr ne sera guère profitable, à les entretenir

Vous faire parvenir un télégramme, les relations télégraphiques ayant été complètement interrompues entre Paris et les départements.

Si, comme j'espère, l'esprit de résistance se maintient et se développe, il ne sera pas négligé de prendre de mesures exceptionnelles & de suspendre en deux la Légation. Demain doivent avoir lieu à Paris les élections pour la Commune. Tous les journaux modérés, et même un certain nombre de feuilles appartenant aux opinions extrêmes, comme le Rappel, engagent les électeurs à s'abstenir, attendu que le Comité de l'Hôtel de Ville n'a ni droit, ni qualité pour faire cette convocation, et que cette dernière doit être considérée comme nulle & non avenue.

En résumé, je suis décidé à n'entrer <sup>en relations</sup> ni de près ni de loin avec le "Comité central" de Paris, et à me rendre à Versailles et à y rester dans la mesure des besoins du service. Pour le reste du temps, j'espère pouvoir continuer à le gérer à Paris. Si cependant je constate demain à Versailles que le Gouvernement compte y rester quelques temps, je suis décidé à y prendre un logement provisoire.

pour le cas où je serais obligé d'y passer la nuit.

Si, comme j'ai lieu de le croire, Vous êtes d'accord avec ce mode de procéder, il me paraît qu'il ne sera même pas nécessaire de prendre une résolution formelle au sujet de mes propositions d'avant hier.

Comme, d'après des renseignements privés, j'apprends que les journaux de Paris ne parviennent qu'irrégulièrement en Suisse, je Vous envoie sous ce pli des extraits du Temps d'hier soir et des Débats de ce matin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération

Le Ministre de la Confédération Suisse

Ram  
?

1849

Bundsrath vom 24. März 1849

Pariser

aa

Faint handwritten text, possibly a letter or official communication, partially obscured by the date and signature.

deuxième...  
après les renseignements...  
de la commission...  
de la commission...  
de la commission...

le Ministre de la Confédération suisse  
de nos plus hauts fonctionnaires  
de nos plus hauts fonctionnaires

Handwritten initials or signature.

Faint handwritten text or stamp.

Vertical handwritten text or stamp on the right side of the page.